Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un enseignant suspendu pour consultation de sites pédophiles

La cheffe du Département de la formation et de la jeunesse Anne-Catherine Lyon a suspendu jusqu'à droit connu un maître de l'enseignement secondaire inférieur pour consultation de sites pédophiles. Les parents et les enseignants ont été informés par la direction de l'établissement ce matin.

Un maître de l'enseignement secondaire inférieur a été surpris cette semaine en train de consulter un site pornographique à caractère pédophile sur son ordinateur professionnel. Saisi de l'affaire, le directeur de l'établissement a immédiatement mis l'ordinateur en sécurité, et la situation a été dénoncée au juge d'instruction. L'enseignant a admis avoir consulté ce type de site à quelques reprises.

Convoqué et entendu au Département vaudois de la formation et de la jeunesse, l'enseignant a été suspendu de ses fonctions avec effet immédiat par Mme Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département, jusqu'à droit connu. En tant qu'employeur, l'Etat de Vaud ne peut tolérer qu'un enseignant consulte des sites à caractère pédophiles. Il appartient à la justice d'établir si l'enseignant a conservé ces images.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 décembre 2002

DFJ, Anne-Catherine Lyon, Cheffe du département, 021 316 30 01 DFJ, Daniel Christen, Directeur de la Direction générale de l'enseignement obligatoire, 021 316 32 01